

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX TRAVAIL PATRIE

RÉGION DU CENTRE

DÉPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE IV DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

PUBLIC CONTRACTS UNIT SERVICE

DECISION n° 03.../D/CA/YDEIV/CIPM/SG/SMP
Portant attribution d'un marché

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV
Officier de l'Ordre National de la Valeur ;

Vu :

- La constitution ;
- La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le Décret n° 87-1365 du 24 Septembre 1987 portant création, création de la Communauté Urbaine de Yaoundé modifié et compléter par le Décret n° 2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes d'Arrondissement ;
- Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Le Décret n° 2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et son modificatif n° 2013/271 du 05/08/2013 ;
- Le Décret n° 2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);
- Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012/74 du 08 mars 2012 portant création des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000291/A/MINDDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints, à l'issue du Scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, région du Centre ;
- La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire n° 003/ CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n° 0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- La circulaire n° 0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;

- La circulaire N° 0019/LC/MINMAP du 05 juin 2024, relative aux modalités de constitution, de consignations, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics ;
- Arrêté N° 333/A/MINMAP/CAB du 27 décembre 2024 fixant le calendrier de migration vers la passation exclusive des marchés publics par voie électronique ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence n°04/AONO/CA/YDEIV/CIPM du 18 Mars 2026, aux travaux d'électrification par éclairage public photovoltaïque de certaines zones rurales de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du 07/05/2026.

DECIDE :

Article 1er : le soumissionnaire **MAGPOW ENGINEERING Sarl PB** : - Yaoundé 676 28 77 37/691 19 28 98, a été retenu pour les travaux d'électrification par éclairage public photovoltaïque de certaines zones rurales de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ; pour un montant TTC de soixante-dix millions quatre cent quatre-vingt-sept mille sept cent quatre-vingt-sept (70 498 787) FCFA et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé le, **15 MAI 2026**



LE MAIRE

Gabriel B. EFFILA
Maire de Yaoundé 4ème

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ ARMP
- ✓ Président CIPM
- ✓ Intéressé
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archive